



Réf: Dossier N° 033463

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GNOOLE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 81,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNOOLE »

<u>Objet:</u> • Vente par tous moyens de boissons et accessoires de cambuse :

- La commercialisation et la distribution de tous types de boissons;
 - Brasserie ;
 - Location de véhicules ;
 - Import-export.

généralement, toutes opérations financières. Et. commerciales. industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, la prise de participation ou d' intérêts dans toutes sociétés ivoiriennes ou les étrangères l'objet social pouvant se rattacher par tous les movens. à d'apport, de souscription ou achats d' notamment par voies actions ou parts sociales.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

<u>Capital social</u> 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 81,

<u>Dirigeant(s)</u>: M ESSIS JEAN MARC (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-05067 du 08/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

<u>Durée</u>: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°24949/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

